

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 6 (1991)
Heft: (2): Arbido spécial : Konservierung - Restaurierung = conservation - restauration = conservazione - restauro
Artikel: L'élaboration d'une politique de conservation et de restauration : quelques outils conceptuels
Autor: Giovannini, Andrea
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'élaboration d'une politique de conservation et de restauration

Quelques outils conceptuels

Andrea Giovannini

L'article aborde l'aspect conceptuel de la conservation et de la restauration; les priorités et les limites de ces démarches y sont définies. La conservation y est abordée sur le plan de l'institution et sur le plan régional ou national. La définition du concept de restauration conservatrice et de l'éthique régissant la démarche de restauration correcte terminent cette contribution essentiellement théorique.

Der Beitrag behandelt den konzeptionellen Aspekt der Konservierung und Restaurierung und stellt Prioritäten und Grenzen dieser Verfahren dar. Die Konservierung wird im Rahmen der Institution ebenso wie auf regionaler oder nationaler Ebene behandelt. Die Definition des konservativen Restaurierungskonzepts und der Ethik, welche den Weg einer korrekten Restaurierung bestimmt, beschliessen den grundlegenden theoretischen Beitrag.

L'articolo affronta l'aspetto concettuale della conservazione e del restauro; le priorità e i limiti di questi provvedimenti sono definiti in questo contesto. La conservazione è affrontata sul piano dell'istituto e sul piano regionale o nazionale. La definizione del concetto di restauro conservativo e dell'etica che regge il processo per un restauro corretto, concludono questo contributo essenzialmente teorico.

Introduction

La conservation et la restauration des livres et des documents d'archives en Suisse sont en train de vivre une période de grands changements; il s'agit de la transformation d'activités marginales, artisanales et gérées individuellement par chaque institution en tâche essentielle, basée sur des données scientifiques et organisée sur les plans régional et national.

Cette charge nouvelle a pris un peu au dépourvu de nombreux responsables d'archives et de bibliothèques suisses, et a demandé des efforts supplémentaires à ceux qui s'y étaient déjà intéressés et qui avaient fait œuvre de pionniers.

Une politique de conservation et de restauration claire et efficace nécessite autant des outils pratiques, tels que des instruments de mesure climatiques, des boîtes et enveloppes en papier non acide ou une bonne équipe de restaurateurs, que des outils intellectuels qui aident à définir les grandes lignes de

cette politique sur les plans de l'institution, de la région et du pays.

Le but de cet exposé est de proposer des concepts de base utiles pour déterminer les possibilités, les limites et les priorités de la conservation et de la restauration des livres et des documents d'archives.

L'évolution du livre dans le temps

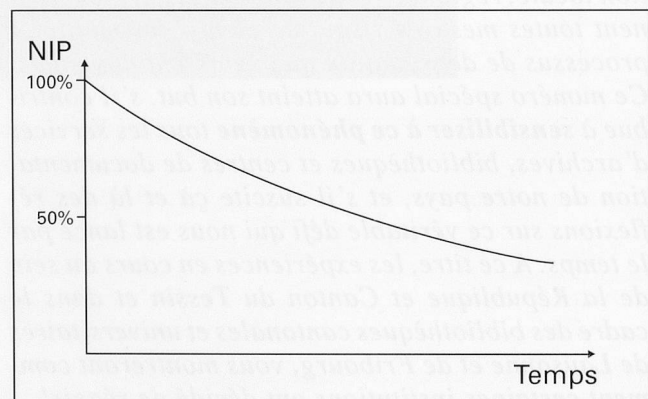
Nous allons utiliser le concept de *Niveau d'Information Potentiel* d'un objet (livre ou document d'archives) qui a été élaboré par Federici et Rossi.

Nous définissons comme *niveau d'information potentiel (NIP)* l'ensemble des informations présentes dans un livre, plus ou moins cachées dans son texte, sa structure et ses matériaux.

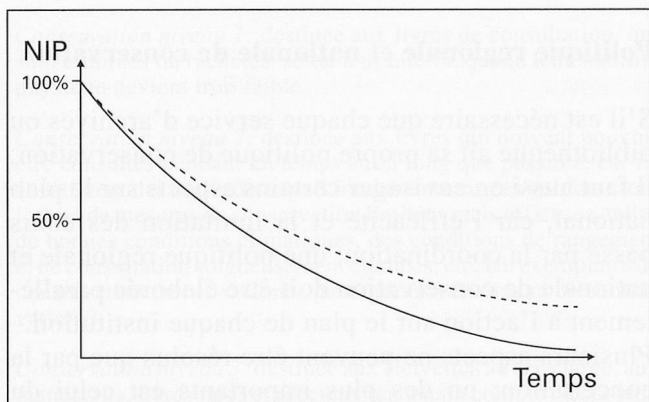
Le livre ou le document d'archives sont considérés comme un «paquet d'informations» dont une partie est accessible immédiatement (par exemple le texte, dans la mesure où l'on peut le lire et le comprendre), et une partie n'est pas exploitable scientifiquement tout de suite, tout en étant potentiellement riche en renseignements sur l'objet (par exemple certains caractères archéologiques encore mal étudiés). Les recherches dans le domaine de la codicologie et de l'archéologie du livre et du document d'archives ont mis en valeur la richesse des informations qui peuvent être tirées d'un livre ou d'un document par l'examen comparé de ses matières et des techniques qui ont permis sa réalisation concrète.

Le livre et le document sont ainsi vus comme une unité qui comprend le texte et les matières et techniques utilisées pour les créer.

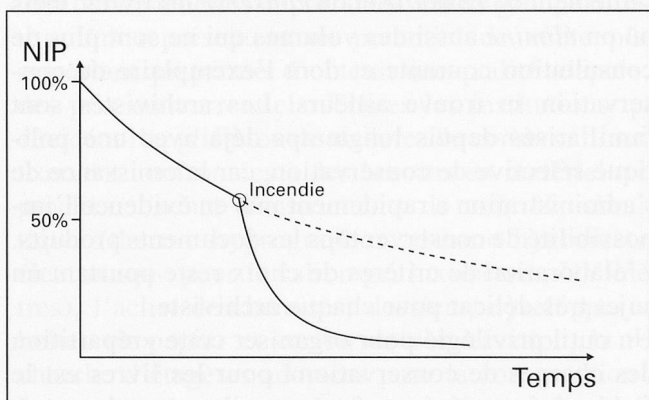
Le concept de NIP est un outil précieux pour définir les possibilités et les limites de la conservation et de la restauration. Examinons tout d'abord comment le NIP évolue dans le temps, en fixant arbitrairement la valeur du NIP d'un objet neuf à 100%. Le NIP diminue toujours avec le temps qui passe; comme tout l'univers se transforme continuellement, aucune matière n'échappe à ce processus, et seule la vitesse du changement le rend plus ou moins perceptible. Cette évolution peut être représentée graphiquement:



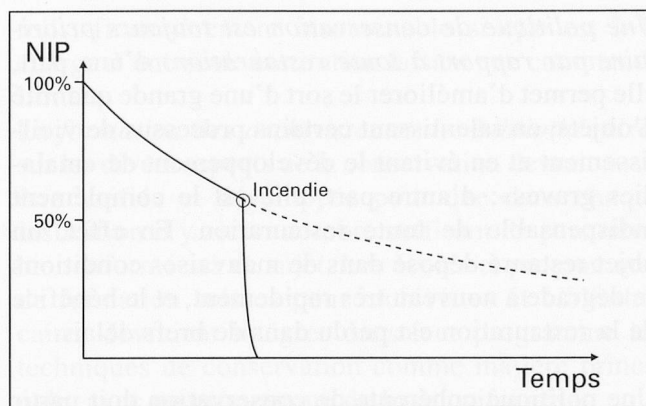
Selon les conditions de conservation et les événements qui peuvent surgir dans la vie d'un livre ou d'un document, l'évolution du NIP sera modifiée. Un livre conservé dans des conditions défavorables verra son NIP diminuer plus rapidement que s'il avait été bien conservé.



Un volume qui subit un incendie mais dont il reste une partie, même brûlée, voit son NIP chuter brutalement au moment du sinistre sans être réduit à 0% ; il reste une partie de l'objet de laquelle il est encore possible de tirer quelques informations : ainsi, par exemple, le simple plat d'un livre peut nous indiquer l'époque et la provenance du volume qu'il protégeait.



Un volume incendié dont les cendres sont dispersées voit son NIP tomber d'un coup à 0% ; l'objet est totalement détruit, et il ne reste que des traces indirectes de son existence.



Concept de conservation

Les mesures de conservation visent à ralentir autant que possible la diminution du NIP d'un objet ou d'un groupe d'objets. Une politique de conservation comprend toutes les mesures concernant l'entreposage, la protection et la manipulation de l'objet, qui visent à ralentir les processus de dégradation endo- et exogènes.

Les limites d'une politique de conservation sont données par l'évolution naturelle du NIP dans le temps : aucun objet ne peut être conservé en évitant toute altération. Le vieillissement sera d'autant plus rapide que les matières utilisées sont de mauvaise qualité et subissent des processus d'auto-destruction. Cet aspect est particulièrement marqué pour une grande partie des papiers produits industriellement.

L'influence des conditions de conservation et de consultation est très importante pour tous les matériaux : dans de bonnes conditions, les processus de vieillissement ralentissent fortement, au point de devenir difficilement perceptibles pour les matières de bonne qualité, alors que dans de mauvaises conditions, même les meilleurs matériaux s'altèrent rapidement.

Sur le plan financier, une politique de conservation est toujours plus avantageuse par rapport à une politique de restauration. Les mesures de conservation permettent de ralentir le vieillissement de groupes d'objets (fonds, dépôts entiers), par des mesures très économiques si l'on répartit le coût entre les objets touchés ; grâce à de bonnes conditions de conservation, on peut éviter des dommages qui exigeraient l'intervention d'un restaurateur, avec des conséquences financières très importantes.

Une politique de conservation est toujours prioritaire par rapport à toute restauration: d'une part, elle permet d'améliorer le sort d'une grande quantité d'objets, en ralentissant certains processus de vieillissement et en évitant le développement de «maladies graves»; d'autre part, elle est le complément indispensable de toute restauration. En effet, un objet restauré déposé dans de mauvaises conditions se dégrade à nouveau très rapidement, et le bénéfice de la restauration est perdu dans de brefs délais.

Une politique cohérente de conservation doit partir d'un *constat* sur 2 plans:

1. Les *conditions de conservation* effectives dans les diverses parties de la bibliothèque ou du service d'archives.
2. L'*état de conservation des différents fonds* ou groupes d'objets, selon leurs caractéristiques matérielles et leur importance, en tenant compte de la fréquence de leur consultation.

L'analyse des conditions de conservation permet d'identifier les facteurs positifs et les facteurs négatifs, pour lesquels un changement est nécessaire. Elle comprend l'étude des *facteurs d'environnement* (conditions climatiques, lumière, qualité de l'air, etc.), des *méthodes de rangement et d'entreposage* et des *conditions de consultation*. Dans ce domaine, on trouve le plus souvent des facteurs faciles à modifier dans le sens d'une amélioration rapide des conditions de conservation, et des facteurs qui requièrent des investissements plus importants, pour lesquels est nécessaire une planification à long terme.

L'analyse de l'état de conservation des fonds permet d'*identifier les fonds les plus menacés*, à cause de leur qualité matérielle ou de leur état de dégradation, en tenant compte de l'utilisation réelle de chaque fonds. Ceux-ci sont protégés prioritairement et on peut prévoir un prolongement dans le cadre d'une campagne de restauration.

Les *limites financières* ne doivent pas être un frein à l'établissement d'une politique de conservation. En partant d'un constat objectif de la situation de la bibliothèque ou du service d'archives, il est toujours possible d'améliorer les conditions de conservation par des mesures simples et à bon marché, en attendant de pouvoir agir de façon plus complète.

Jusqu'à ce jour, les autorités politiques ont le plus souvent considéré que les livres et les documents d'archives ne nécessitent pas d'entretien particulier pour leur conservation: un changement de mentalité est nécessaire pour faire admettre que si nous voulons transmettre aux générations futures les traces de notre histoire passée et de notre vie présente, il faut y consacrer un peu d'argent et d'énergie. Le livre et le document d'archives, promus «biens culturels», reçoivent ainsi un statut qui admet implicitement la

nécessité d'une intervention pour assurer leur survie, comme cela est communément admis pour les fresques, tableaux, statues, trouvailles archéologiques et autres témoins de notre chemin culturel. Ce changement ne se fera pas rapidement, mais une évolution des idées à ce sujet est déjà en cours en Suisse et en Europe. Le Fond national de la recherche scientifique (PNR 16) soutient activement les initiatives qui vont dans cette direction.

Politique régionale et nationale de conservation

S'il est nécessaire que chaque service d'archives ou bibliothèque ait sa propre politique de conservation, il faut aussi en envisager certains aspects sur le plan national, car l'efficacité et la limitation des coûts passe par la coordination; une politique régionale et nationale de conservation doit être élaborée parallèlement à l'action sur le plan de chaque institution. Plusieurs aspects ne peuvent être résolus que par la concertation; un des plus importants est celui du *choix des responsabilités, et des limites de la conservation dans chaque institution*.

Les grandes bibliothèques et services d'archives sont déjà confrontés à la saturation des dépôts et magasins; il apparaît que la construction de nouvelles unités de conservation n'est pas réaliste ni finalement souhaitable. Il s'agit donc de déterminer quels livres et documents doivent être conservés et de coordonner cette tâche entre les institutions concernées, de façon à éviter une conservation à multiples exemplaires d'un document et l'élimination totale d'un autre document.

Ce choix implique un important changement de mentalité, particulièrement pour les bibliothécaires: les bibliothèques vont devenir des lieux où non seulement on *consulte* et on *conserve* les livres, mais où on *élimine* aussi des volumes qui ne sont plus de consultation courante et dont l'exemplaire de conservation se trouve ailleurs. Les archivistes sont familiarisés depuis longtemps déjà avec une politique sélective de conservation, car la croissance de l'administration a rapidement mis en évidence l'impossibilité de conserver tous les documents produits. L'élaboration de critères de choix reste pourtant un sujet très délicat pour chaque archiviste.

Un outil privilégié pour organiser cette «répartition des charges de conservation» pour les livres est le *fichier informatisé en réseau*, car il permet de savoir où se trouvent les diverses copies du même volume. Pour les livres modernes, on peut imaginer l'achat par plusieurs bibliothèques du même exemplaire d'un volume couramment consulté; au moment du catalogage déjà, un code supplémentaire permettrait de déterminer quel sera l'exemplaire de conservation, ce qui libère les détenteurs des autres exem-

plaires des charges liées à la conservation à long terme; une alternative serait de choisir après 5–10 ans l'exemplaire le mieux conservé comme exemplaire de conservation.

Dans tous les cas, il paraît nécessaire d'élaborer des critères pour le choix des mesures de conservation, qui pourraient être *différenciées* en plusieurs niveaux, selon l'importance de l'objet. Un exemple à titre purement indicatif:

Conservation niveau 1: destinée aux livres de consultation, qui sont éliminés ou rachetés, selon leur intérêt, quand leur stabilité physique devient trop faible.

Conservation niveau 2: destinée aux livres qui doivent pouvoir être consultés pendant un temps aussi long que possible, car ils constituent des outils de travail fondamentaux; ces volumes font l'objet de mesures de conservation limitées mais efficaces, telles de bonnes conditions climatiques, des conditions de rangement et de consultation soigneusement étudiées, etc. Un exemplaire de conservation de ces volumes peut être mis en niveau de conservation 3.

Conservation niveau 3: destinée aux Helvetica au sens large, aux manuscrits, livres rares et précieux (en tenant compte du contenu autant que de la forme extérieure), aux exemplaires de conservation des œuvres de référence, etc. Pour ces volumes, on applique autant que possible toutes les mesures aptes à limiter la vitesse de leur vieillissement, non seulement sur le plan climatique et sur celui des conditions de rangement et de consultation, mais aussi par d'autres mesures protectrices, telles que le microfilmage, la désacidification, la restauration si nécessaire.

Cet exemple démontre la nécessité d'une *différenciation* des mesures de conservation, condition indispensable pour une conservation *efficace* qui soit aussi *financièrement supportable*.

D'autres aspects de la conservation peuvent être gérés en commun par un groupe de bibliothèques et services archives; citons ici l'*achat du matériel courant de conservation* par une centrale qui permettrait des économies importantes, car un groupe d'institutions représentent un potentiel de vente plus important qui permet d'obtenir une qualité adaptée à des prix concurrentiels. Toutes les institutions qui décident l'application de mesures de conservation se trouvent confrontées à des besoins en matériel très proches: l'achat d'instruments de contrôle climatique (thermo-hygrographes, thermo-hygromètre électronique pour le calibrage, lux-mètres, UV-mètres), l'achat de chemises, dossiers, enveloppes et boîtes en papier et carton de conservation, la recherche d'étagères adaptées pour la conservation à long terme, la commande de serre-livres adaptés en grande quantité, l'achat de produits pour l'entretien des reliures en cuir, etc.

La création d'une centrale pour le matériel de conservation permettrait à chaque institution ou économat cantonal de trouver ces matériaux au meilleur prix; enfin, les achats groupés rendent possible une vérification scientifique de la qualité des matières et appa-

reils, financièrement insoutenable si elle est à la charge d'une seule institution faisant une commande limitée.

La *formation des archivistes et des bibliothécaires* sur les divers aspects de la conservation devrait aussi être unifiée et développée pour que dans chaque institution il y ait un nombre suffisant de personnes bien informées à ce sujet. Les écoles et programmes de formation suisses pour archivistes et bibliothécaires devraient intégrer dans leur programme les techniques de conservation comme matière principale, avec un programme de base uniformisé.

Actuellement, pour compenser le manque de formation de la plus grande partie du personnel, plusieurs institutions ont choisi d'organiser des séances d'information sur la conservation des livres et documents d'archives. De tels cours ont été déjà organisés par la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg, la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne, les Archives de l'Etat de Genève, les Archives Cantonales du Valais, les Archives Cantonales Vaudoises et les Archives de la Ville de Lausanne, l'Archivio Cantonale Ticino, et ils sont entrés dans le programme de formation de l'ABS romande (dès 1989) et tessinoise (dès 1990), ainsi que dans celui de l'Ecole supérieure d'information documentaire de Genève (1992).

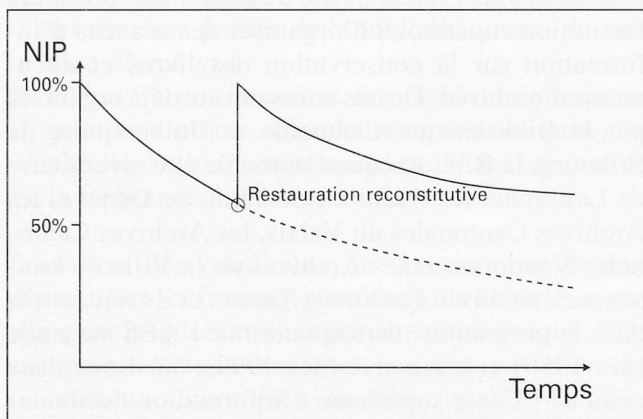
La *formation du personnel des archives et bibliothèques est idéalement la première étape d'une politique de conservation*: la collaboration active à une telle politique passe par la prise de conscience de son importance, qui n'est possible qu'avec une compréhension claire des principaux mécanismes d'altération des matières et de l'influence des conditions de conservation et d'utilisation.

Concept de restauration conservative

Sous le terme de restauration, nous trouvons des actions qui visent des buts très divers. Le relieur recousant et donnant une nouvelle couverture à un imprimé du XVIIIe siècle ou ayant recollé une coiffe déchirée, le bricoleur blanchissant une gravure à l'eau de Javel dans sa baignoire autant que le spécialiste n'intervenant que sur la base d'analyses scientifiques se déclarent «restaurateurs». Fondamentalement, la qualité d'une restauration n'est pas seulement liée à l'équipement dont un restaurateur dispose, mais principalement à la logique qui régit ses choix de restauration. Pour comprendre les «écoles» en présence, on peut schématiquement distinguer entre *restaurations «reconstructives»* et *restaurations «conservatives»*.

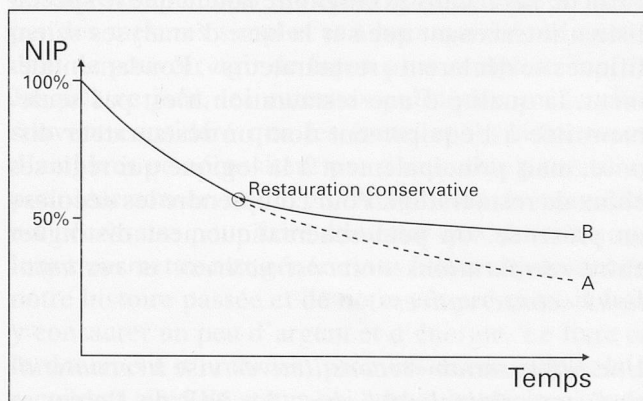
Une *restauration «reconstitutive»* vise à *reconstruire l'état originel de l'objet*. Le NIP de l'objet se

trouve porté à nouveau à 100%. Dans cette catégorie, nous trouvons toutes les interventions qui s'intègrent si étroitement dans la matière d'origine qu'on peut difficilement distinguer ce qui est original et ce qui ne l'est pas. Les antiquaires encouragent fréquemment cette logique d'intervention, car ces restaurations sont souvent admirées par le public non informé, puisque l'objet paraît complet et parfaitement conservé. Pour ce faire, le restaurateur rajoute à l'objet les informations perdues, selon son interprétation. Ces informations sont mélangées avec l'information d'origine encore contenue dans l'objet, en



rendant plus difficile la lecture de cette information originelle. Cette lecture est d'autant plus difficile que le restaurateur a «bien travaillé», surtout si quelques années on déjà donné une certaine patine aux parties restaurées; l'absence d'un rapport de restauration, fréquente dans ce genre de restauration, ne contribue pas à clarifier la situation... Une perte de lisibilité de l'information correspond à une diminution du NIP de l'objet. *Ce type de restauration est finalement destructif sur le plan de la richesse informative de l'objet. Il est à proscrire!*

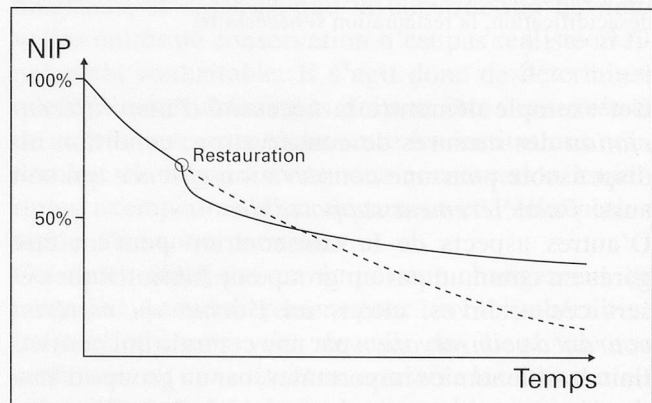
Une restauration «conservative» ne vise qu'à conserver la matière originelle de l'objet. L'intervention doit être clairement lisible, et les matières ajou-



tées facilement identifiables. Le but d'une telle opération est qu'après l'intervention, le NIP de l'objet diminue plus lentement que si l'on n'était pas intervenu; concrètement, il s'agit simplement de *ralentir autant que possible le vieillissement de l'objet*. Le rapport avec une politique de conservation, et particulièrement avec les conditions de conservation après la restauration est ici évident.

Une restauration, même correcte, exécutée en dehors du cadre d'une politique générale de conservation n'a pas de sens, car des conditions de conservation non adaptées détruiraient rapidement le bénéfice de la restauration, en ne laissant que les «effets secondaires» de ce traitement.

Le restaurateur doit en effet être conscient que toute intervention sur un objet comporte une perte, potentielle ou réelle, d'informations, due à l'action de la restauration et aux modifications que celle-ci apporte. Un livre restauré est différent d'un livre original bien conservé, et même l'intervention la plus soignée, selon les critères décrits ci-après, modifie l'objet. Nous pouvons représenter graphiquement ce phénomène:



Confrontés aux effets secondaires de la restauration, nous devons conclure que *l'intervention du restaurateur ne se justifie qu'au moment où les mesures de conservation sont insuffisamment efficaces pour ralentir la chute du NIP*. En effet, les mesures de conservation ne comportent aucune diminution momentanée du NIP de l'objet!

Les effets secondaires sur le NIP dus à la restauration justifient aussi les règles éthiques qui régissent l'action du restaurateur. Le bibliothécaire et l'archiviste doivent avoir clairement conscience de l'ambiguïté de l'intervention du restaurateur, et des règles éthiques qui doivent régir les choix de restauration, pour pouvoir collaborer avec le restaurateur dans le but de conserver aussi rigoureusement que possible le patrimoine culturel qui lui est confié.

Ethique de la restauration

La connaissance de l'éthique de la restauration doit faciliter les relations entre le bibliothécaire, l'archiviste et le restaurateur: ceux-là savent ce qu'ils peuvent attendre de la part du restaurateur sur le plan de la démarche fondamentale, et ils sont aussi mieux à même de comprendre les choix faits par le restaurateur.

L'étude archéologique

Le restaurateur est souvent dans une position critique par rapport à l'information matérielle contenue dans un livre: d'une part, il est l'observateur privilégié de nombreux aspects qui ne deviennent visibles qu'en cours de restauration; d'autre part, après la restauration, l'état du livre est modifié et une partie de l'information n'est plus lisible.

Pour éviter de transformer la restauration en une opération destructive sur le plan de l'information, le restaurateur doit fournir à l'archiviste, au bibliothécaire, et par leur intermédiaire à l'historien, une documentation précise et complète sur les caractéristiques archéologiques de l'objet. La description de l'objet est complétée tout au long de la restauration, et une documentation photographique en est le complément presque indispensable.

Diverses recherches pour une description standardisée et exploitable sur ordinateur du livre et du document d'archives sont en cours; en attendant leur aboutissement, il est important de récolter aussi soigneusement que possible les caractéristiques matérielles des objets restaurés. Cet aspect est une charge nouvelle pour les restaurateurs, qui doivent se former pour savoir reconnaître les signes parfois très faibles des techniques et des matières qui ont permis de construire l'objet (livre ou document). Le mandataire doit pour sa part accepter que quelques heures de travail soient consacrées à cette étude et à l'élaboration de cette partie du rapport de restauration.

Un exemple peut éclairer l'importance de l'étude archéologique:

En restaurant le plus ancien exemplaire des omélie de St. Amédée, évêque de Lausanne, de la fin du XIII^e siècle, BCU/FrL 303, j'étais confronté à un caractère dualiste de la reliure: la couture et la technique du montage des planchettes (passage des nerfs dans les ais) était caractéristique de la fin du XIII^e, alors que la décoration en cuir tressé sur les tranchefiles, et surtout la feuille de garde postérieure, formée par un acte notarial daté de la fin du XIV^e siècle, parlaient pour une reliure refaite vers la fin du XIV^e. L'élément décisif dans l'analyse de l'histoire de la reliure a été l'observation du fil de couture du livre et de celui de la feuille de garde postérieure: ces fils étaient différents, et la feuille de garde apparaissait clairement avoir été ajoutée plus tard au livre. Nous avons ainsi pu conclure que le volume avait encore sa reliure originale, qui avait été partiellement réparée et modifiée environ un siècle plus tard.

Si l'observation des fils et des points de couture n'avait pas été faite, il aurait été impossible par la suite de remplacer ces

observations, car même en conservant soigneusement tous les fragments dans une enveloppe, la lecture des fragments devenait très problématique. Dans ce cas, sans une analyse archéologique, la restauration serait devenue destructive sur le plan de l'information contenue dans l'objet.

Bien sûr, l'analyse archéologique doit être proportionnée à l'ampleur de l'intervention et à la richesse de l'objet; pour des objets plus récents, les observations peuvent être simplifiées, mais elles ne peuvent pas être oubliées, car jusqu'à nos jours l'observation des matières et des techniques qui ont permis la réalisation d'un livre ou d'un document nous fournit des informations complémentaires à celles du texte sur le caractère de l'objet et sur l'époque de sa production.

La détermination des causes de la détérioration de l'objet

Cette étape suit ou complète la première; il s'agit de définir autant que possible la nature des divers composants de l'objet et des processus d'altération qui en compromettent la conservation. Cette étape de la restauration a un caractère scientifique; la connaissance de la structure chimique et des processus d'altération des divers composants d'un livre, l'observation systématique, la recherche microscopique et les analyses chimiques sont les moyens habituels pour établir ce diagnostic.

Un diagnostic clair est indispensable pour respecter les critères de choix du traitement de restauration; de façon générale, moins on comprend le processus d'altération et le caractère des matières de l'objet, plus on est amené à choisir un traitement global, peu spécifique, avec des risques et des effets secondaires plus élevés.

La détermination du traitement

Dans l'optique de la restauration conservatrice, le traitement sera déterminé selon les critères suivants:

Traitement aussi limité que possible

Toute intervention comporte un risque potentiel de perte d'information; l'intervention la plus limitée limite au mieux ce risque. Le restaurateur se trouve cependant confronté à une double exigence contradictoire, car l'intervention doit aussi être suffisante pour permettre la conservation de l'objet à long terme.

Cette recherche mène de plus en plus souvent les restaurateurs à proposer des interventions partielles et limitées (simple consolidation et protection de l'objet), en évitant l'intervention lourde qui passe généralement par le démontage de l'objet. L'ampleur de la restauration doit être décidée aussi en fonction de la consultation plus ou moins intense de l'objet. N'oublions pas, par exemple, que des livres liturgiques autrefois ouverts chaque jour sont aujourd'hui consultés une fois par année!

Les choix de restauration opérés dans la conscience de ces exigences divergentes ont le plus de chance de répondre aux critères de l'éthique de la restauration, mais cette position est très inconfortable pour le restaurateur, qui ne peut pas se rassurer par des vérités et des traitements absolus.

Traitement spécifique aux causes de la dégradation
Ce point est complémentaire au premier: le traitement le plus spécifique sera généralement aussi le plus limité tout en étant très efficace. Tout schéma d'intervention est dangereux! Il n'existe aucun traitement applicable universellement, car toute intervention a des effets secondaires indésirables.

Traitement compatible avec toutes les matières de l'objet

Les éléments de l'objet qui n'entrent pas directement dans le processus de dégradation doivent être pris en compte, pour éviter qu'un traitement positif pour un aspect ne devienne nocif pour l'ensemble. Les interactions chimiques à long terme entre les produits utilisés et les matières présentes dans le livre doivent être considérés pour le choix du traitement. Dans tous les cas, une grande prudence et un respect profond pour l'objet à restaurer sont indispensables.

Traitement réversible

Malgré toutes les précautions qui précèdent, il n'est pas possible de prévoir toutes les interactions, toutes les réactions chimiques qui se passeront dans les siècles à venir. Les influences extérieures sont aussi imprévisibles à long terme. Qui aurait pu prévoir il y a un siècle la présence dans l'air des bibliothèques de puissants réactifs tels les oxydes d'azote, l'anhydride sulfureux et l'ozone? Pour cette raison, il faut toujours utiliser des méthodes qui permettent autant que possible un démontage de la restauration.

Il est important de tenir compte que la réversibilité d'un traitement n'est presque jamais absolue: une fois qu'on introduit une nouvelle substance dans une matière, il est presque impossible de l'extraire à nouveau totalement. Nous trouvons ici une raison supplémentaire pour choisir un traitement très limité! Il peut arriver, dans des cas extrêmes, qu'on soit contraint de choisir entre la perte immédiate de l'objet et un traitement pratiquement irréversible. Le plus souvent, il vaut mieux renoncer à un traitement plutôt que d'hypothéquer la conservation future de l'objet. Des bonnes mesures de protection et l'exclusion de la consultation permettent fréquemment d'attendre quelques années une solution correcte à une situation aujourd'hui trop problématique à découvrir.

Le rapport de restauration

Le rapport de restauration doit fournir des renseignements exhaustifs sur:

Les caractéristiques archéologiques de l'objet, en fonction de sa richesse sur ce plan; la documentation photographique complète valablement la description écrite.

L'analyse des processus de dégradation, les résultats des mesures et la justification du choix du traitement. Le traitement effectivement appliqué: description précise des méthodes et produits appliqués: quantités, conditions d'application, etc.

Il est important de souligner qu'il n'existe pas de «secrets de restaurateurs»: les méthodes utilisées doivent être connues et vérifiées sur le plan international. Une recette secrète, peut-être efficace sur le moment, n'a pas subi de vérifications par un institut de recherche, et peut se révéler nuisible à long terme. L'histoire de la restauration est riche d'exemples de ces recettes souvent catastrophiques.

La réversibilité des produits appliqués: pour chaque produit, et en particulier pour les colles, indication du ou des solvants les mieux appropriés pour le démontage de la restauration.

Conclusion

Nous constatons que la conservation et la restauration prennent aujourd'hui une dimension nouvelle. Pour l'archiviste ou le bibliothécaire, cette tâche, de marginale ou inexistante qu'elle était, devient importante et parfois prioritaire. Pour le restaurateur, l'habileté manuelle devient insuffisante si elle n'est pas secondée par une solide formation et par une mentalité scientifique rigoureuse.

Ces changements sont très exigeants pour tout le monde, et chacun doit se donner les moyens de répondre à ces nouveaux besoins. Ces moyens ne sont pas seulement techniques; l'aspect intellectuel est fondamental pour éviter la dispersion des efforts, les enthousiasmes passagers pour chaque nouvelle découverte, finalement pour canaliser les compétences et les énergies en vue de répondre à une tâche qui apparaît immense à ce jour, la conservation de notre patrimoine documentaire.

Adresse de l'auteur:

Andrea Giovannini
Atelier pour la conservation et la restauration du livre
Via Mesolcina 1
6500 Bellinzona

(Zusammenfassung)

Konservierung und Restaurierung können nicht Zug um Zug durchgeführt werden. Sie bedürfen vielmehr eines intellektuellen Rahmens, welcher Prioritäten und Grenzen absteckt. Der folgende Beitrag versucht, die wesentlichen Grundlagen dazu zu liefern. Der Autor definiert die Konzepte der Konservierung und der Restaurierung, indem er das Buch oder das Dokument als ganzheitliches Objekt betrachtet, welches durch den Text, aber auch durch seine materielle Struktur Informationen liefern kann. Der Beitrag stellt die Gründe dar, weshalb der Konservierung Priorität vor der Restaurierung eingeräumt wird.

Die Konservierungspolitik muss sich einerseits nach dem Stand der für die aktuelle Konservierung gültigen Bedingungen und andererseits nach den gegebenen finanziellen Möglichkeiten richten. Dieses Vorgehen erlaubt die Erstellung eines Konservierungsprogramms, welches der Situation jeder Bibliothek oder jedes Archivs angepasst werden kann. Auch Institutionen mit sehr beschränkten Mitteln dürfen auf den Schritt zur Verbesserung der Konservierungsbedingungen nicht verzichten, selbst wenn nur geringe Investitionen möglich sind.

Gewisse Probleme können indessen nur auf regionaler oder nationaler Ebene gelöst werden, etwa die Wahl der Objekte, welche für die Konservierung vorgesehen sind oder die Frage der Verantwortlichkeit anlässlich eines Konservierungsauftrags. Auch die Ausbildung von Bibliothekaren und Archivaren im Bereich der Konservierung und der Materialbeschaffung lässt sich auf regionaler oder nationaler Ebene wesentlich besser durchführen.

Im letzten Teil seines Beitrags legt der Autor das Konzept der herkömmlichen Restaurierung dar, welche auf die Zurückführung des Objekts in den Originalzustand abzielt, und zeigt die grundlegenden Elemente auf, welche den Rahmen bilden, innerhalb dessen der Restaurator arbeiten muss.

Eine klare Verständigung über die Ethik der Restaurierung erleichtert die Zusammenarbeit zwischen Archivar, Bibliothekar und Restaurator.

(Riassunto)

La procedura di conservazione e di restauro non può essere svolta a caso, senza un quadro intellettuale che aiuti a definire le sue priorità e i suoi limiti. Questo articolo vuole fornire gli elementi essenziali per un'impostazione di questo tipo.

L'autore definisce i concetti di conservazione e di restauro, considerando il libro o il documento come un oggetto globale, che può procurare le informazioni sia attraverso il testo che contiene, sia attraverso la sua struttura materiale. L'articolo sviluppa le ragioni

per le quali un'azione di conservazione è prioritaria rispetto al restauro.

La politica di conservazione deve potersi appoggiare su una verifica delle condizioni di conservazione attuali e dello stato dei diversi fondi. Questo esame permette di definire un programma di conservazione che si adatti alla situazione di qualsiasi biblioteca o servizio archivistico. Gli istituti con mezzi finanziari limitati non devono rinunciare a compiere questo passo, che permette di migliorare le condizioni di conservazione anche con degli investimenti ridotti. Alcuni problemi possono tuttavia essere risolti soltanto sul piano regionale o nazionale, come la definizione degli oggetti da conservare e la ripartizione delle responsabilità nella conservazione. Anche la formazione dei bibliotecari e degli archivisti, per quanto riguarda la conservazione e l'acquisto del materiale di conservazione, può essere gestita meglio a livello regionale o nazionale.

Nell'ultima parte dell'articolo, l'autore definisce il concetto di restauro conservativo in rapporto ai restauri miranti alla ricostruzione dell'oggetto al suo stato «originale», e sviluppa gli elementi essenziali del processo di restauro, che formano il quadro deontologico nel quale il restauratore deve agire. Una comprensione chiara dell'etica del restauro faciliterà la collaborazione dell'archivista e del bibliotecario con il restauratore.